

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 mars 2021

Délibération n° 202103-03

NOTE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE NORMANDIE UNIVERSITE

Approbation par le CA de la note stratégique de développement de Normandie Université

Le Conseil d'Administration approuve la note stratégique de développement de Normandie Université, telle que présentée.

Résultats des votes

Nombre de votants : 37

Pour : 21 voix

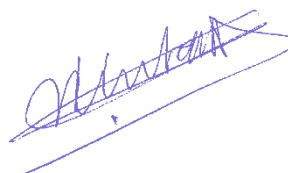
Contre : 5 voix

Abstentions : 8 voix

Ne se prononce pas : 3 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 15 mars 2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI

Note sur le développement stratégique de la ComUE « Normandie Université » sur la période 2022-2026

Préambule

La volonté de coopération entre les établissements de l'ESR normand est très ancienne et s'est manifestée à travers la création du Pôle Universitaire Normand (PUN) dès 1998, puis du PRES en 2011 et enfin de la ComUE Normandie Université en 2014. Depuis sa création, la ComUE a réalisé ses principales missions de coordination des activités de recherche et de formation à l'échelle du territoire normand. En collaboration étroite avec les établissements membres, elle a fédéré des initiatives qui ont abouti à beaucoup de résultats développés dans le rapport d'autoévaluation sur la période 2017-2020. Normandie Université a relevé des défis importants dans le domaine de la recherche, de la valorisation et du transfert de la recherche, de la formation doctorale, de l'entrepreneuriat étudiant, de l'amélioration de la vie étudiante et dans la mutualisation et l'optimisation des services (numérique, documentation, communication). Ces résultats ont transformé en substance le paysage de l'ESR normand.

La publication de l'ordonnance du 19 décembre 2018 a donné lieu à des débats au sein de la direction des établissements sur diverses formes statutaires d'organisations proposées dans la loi : fusion des établissements, Etablissement Public Expérimental (EPE), ComUE Expérimentale ou encore associations par convention. Pendant deux ans, des échanges ont eu lieu dans les instances des établissements membres fondateurs et des informations ont été faites au sein du Conseil d'Administration de Normandie Université, permettant notamment d'entamer un débat sur l'évolution du positionnement et des missions de Normandie Université. A ce stade, le périmètre des missions et actions de la ComUE Normandie est maintenu. Le débat d'une éventuelle modification statutaire dans le cadre de l'ordonnance de 2018 doit se tenir tant au sein des établissements que de la ComUE et se poursuivre, le cas échéant, par la consultation des instances compétentes de Normandie Université et des établissements membres fondateurs au cours de l'année 2021.

Les établissements membres de la ComUE NU partagent les conclusions suivantes :

- les actions communes doivent être consolidées et amplifiées et organisées au sein de la ComUE avec une organisation adaptée pour continuer à améliorer et accélérer la mise en application de ces actions ;
- la ComUE est plus efficace dans son action quand elle est un espace collectif de travail sur des domaines où l'action segmentée des établissements ne répond pas aux enjeux de transformations, quand elle permet d'aborder des activités avec des savoir-faire, des compétences et des moyens qui sont insuffisamment présents dans les établissements, et quand elle permet de projeter l'ESR normand au niveau national et international sur des domaines où la synergie transversale aux établissements constitue un facteur de succès.

La consolidation, à l'échelle normande, d'un espace de coopération et de solidarité vise à :

- favoriser une plus grande attractivité nationale et internationale en affirmant une identité commune ;
- encourager une politique scientifique de qualité en réaffirmant le lien entre formation et recherche ;

- renforcer les complémentarités territoriales en particulier en s'appuyant sur un réseau de Campus ;
- conforter un dispositif commun de valorisation ;
- mettre en place un dispositif commun d'appui et de soutien pour le montage de projets d'envergures aux échelles européennes et internationales ;
- adopter une démarche collective de réponses aux attentes des étudiants et usagers.

Les principales missions de la ComUE sont :

1. l'élaboration collective d'un projet et d'une stratégie communs et partagés ainsi que leur déclinaison en actions et programmes à mener dans un cadre pluriannuel ;
2. la mise en œuvre des actions et programmes dont la réalisation est confiée à un ou plusieurs membres engageant leurs moyens.

La nouvelle histoire de la ComUE Normandie Université s'écrit dans un nouveau contexte géographique qui s'appuie sur une seule académie depuis 2019 et une seule région de Normandie depuis 2016. Cette nouvelle configuration d'unité géographique favorise les échanges entre les différents acteurs et facilite l'accès aux interlocuteurs de l'ESRI en région.

AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

Les éléments ci-dessus déterminent le contexte et l'esprit dans lequel s'est construite la nouvelle stratégie de développement de Normandie Université sur la période 2022-2026, stratégie qui se décline dans les axes développés ci-dessous. Elle s'appuie sur les bons résultats de celle établie sur la période 2017-2021 en matière d'intégration et tend à renforcer ses différents axes.

Axe 1 : Consolider le rôle de la ComUE Normandie Université dans la coordination de la formation à tous les niveaux

Les établissements s'engagent à conjuguer leurs efforts pour augmenter le taux d'accès de la jeunesse normande à l'enseignement supérieur et son ancrage dans la formation supérieure jusqu'au plus haut niveau. Au cours du contrat, la ComUE développera avec les établissements une stratégie globale d'information et de sensibilisation aux conditions d'accès à l'enseignement supérieur des lycéens, aux possibilités de poursuite d'études de niveau master, ingéniorat et doctorat en Normandie via le portail de l'offre de formation et de recherche et aux possibilités d'insertion professionnelle en Normandie. En plus de former des citoyens capables d'intégrer le marché de l'emploi, la ComUE travaillera avec les établissements à l'intégration dans les cursus, de formations sur les enjeux du développement durable et du réchauffement climatique. Les axes de développement sont :

- renforcer l'accueil des étudiants en Licence
- améliorer la visibilité et l'attractivité des Masters
- promouvoir les formations d'ingénieurs
- renforcer l'attractivité de la formation doctorale et assurer la promotion du diplôme de doctorat normand

- échanger les expériences pour améliorer l'offre de la formation continue et tout au long de la vie et la validation d'acquis d'expérience à tous les niveaux (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements

Axe 2 : Consolider l'excellence de la recherche normande

La création de la ComUE expérimentale Normandie Université doit être une occasion pour construire un projet plus ambitieux dans le domaine de la recherche, en nous appuyant sur les pôles de formation et de recherche et sur les fédérations de recherche. Les objectifs visés sont :

- développer les actions des pôles de formation et de recherche (PFR) en accord avec les six axes de développement de la stratégie de spécialisation intelligente(S3) de Normandie sur la période 2021-2026 (Energie, Industrie, Santé, Agriculture, Mobilité, Sécurité) ;
- renforcer les fédérations de recherche (FR) existantes et favoriser l'émergence de nouvelles
- faire coopérer les PFR et les FR pour initier de nouveaux projets de formation, de recherche et d'innovation dans le cadre d'AAP nationaux, européens ou internationaux ;
- poursuivre le partenariat avec les organismes pour élaborer de nouveaux projets structurants sur le territoire lors des appels à projets nationaux, européens ou internationaux ;
- améliorer la visibilité et l'attractivité de la recherche normande via la formation à et par la recherche, la promotion de l'excellence scientifique, la signature commune des publications scientifiques et la diffusion des travaux de recherche à travers les plateformes de Science ouverte

Axe 3. Amplifier la valorisation de la recherche et transfert via Normandie Valorisation

La valorisation de la plupart des travaux de recherche réalisée dans les établissements se fait désormais à travers la structure « Normandie Valorisation » de la ComUE, et ce, conformément à la convention de fléchage ratifiée par tous les membres fondateurs de la ComUE, les associés intéressés à la valorisation et les deux organismes nationaux que sont le CNRS et l'INSERM. Cette structure a fait ses preuves dans certains domaines et doit poursuivre son développement pour couvrir de nouveaux champs de recherche. Normandie Valorisation poursuivra son action de catalyseur d'actions de maturation, de créations de startup et d'innovation issues des laboratoires de recherche des établissements, de protection de la propriété intellectuelle des acteurs. **Normandie Valorisation renforcera ses compétences pour être l'interlocuteur normand de la valorisation auprès des instances régionales et nationales sur le secteur du transfert (Normandie Participations, BPI-France, ...) et répondre aux différents AMI et AAP sur le développement du transfert de la recherche.** Elle poursuivra sa coopération avec le dispositif PEPITE Normandie et Normandie Incubation pour le transfert de la recherche et de l'innovation dans le monde socio-économique du territoire.

Axe 4. Renforcer le rayonnement international de l'ESR normand et son attractivité via Normandie International

Le développement international reste la priorité de Normandie Université et de ses membres et partagée par la Région et les autres collectivités territoriales. La ComUE Normandie Université est chargée de coordonner la mise en œuvre d'une stratégie de visibilité et d'attractivité de l'ESR Normand, et plus particulièrement développer une politique ambitieuse de soutien aux projets européens et internationaux par la construction de «Normandie International» qui devra fédérer les compétences disponibles dans les établissements et dans les organismes de recherche partenaires. Ce dispositif est construit sur 4 piliers :

- une cellule mutualisée de montage de projets européens,
- une cellule de projets internationaux,
- une cellule d'internationalisation des formations
- un centre EURAXESS réparti sur les trois grands campus universitaires normands.

Les objectifs de Normandie International sont déclinés autour de quatre axes :

- augmenter la participation aux AAP européens par la veille, la sensibilisation et l'accompagnement des chercheurs dans le montage de projets ;
- favoriser la mobilité des chercheurs normands avec un effort particulier pour les jeunes chercheurs via des bourses de mobilité et pour les chercheurs confirmés via des projets de partenariat de recherche avec les équipes étrangères ;
- détecter et attirer les chercheurs en Normandie grâce à la promotion des dispositifs d'excellence (chaires d'excellence, labels d'excellence et plateformes de recherche) en Région ou Nationaux (ANR), ou européen (via les actions MSCA ou autres projets collaboratifs) ;
- internationaliser des formations de niveau Master pour attirer beaucoup d'étudiants dont les non-francophones, en s'appuyant sur les expériences EUR et Graduate Schools ;
- développer une politique internationale pour favoriser la mobilité des étudiants et des personnels ITARF et Administratif à travers le programme ERASMUS ;
- développer une politique de développement durable sur les différents campus normands en lien avec les écoles ou universités étrangères pour partager des expériences et en développer de nouvelles ;
- créer un observatoire des données pour mieux identifier les forces du territoire et améliorer sa visibilité et son attractivité.

Axe 5 : Consolider des projets communs relatifs à la vie étudiante en Normandie

La ComUE avec ses partenaires (établissements ESR + CROUS) poursuivra ses activités de la promotion de la qualité de vie sur les campus normands via l'animation sociale, culturelle et sportive, avec l'appui des pouvoirs publics (Etat, Région, métropoles et agglomérations urbaines). Le dispositif Appel à Projets des Initiatives Etudiantes (APIE) devra être poursuivi et

amplifié; et les étudiants seront accompagnés par le biais d'ateliers et de formations afin de pouvoir œuvrer pour des campus durables.

Le rôle du CROUS, membre associé de la ComUE dans cette politique de qualité de vie de campus est primordial. Le service de la vie étudiante et culturelle de la ComUE en coopération avec les associations d'étudiants poursuivra son travail avec le CROUS pour améliorer la vie des usagers sur les différents campus normands. La ComUE poursuivra le développement de nouveaux outils numériques (comme la carte européenne, Normandie en poche,...) pour une meilleure intégration sur les campus.

Dans le cadre du Schéma directeur de la documentation en Normandie, la ComUE continuera à favoriser la coordination entre établissements pour l'amélioration du service aux étudiants et aux chercheurs dans les bibliothèques des universités et écoles normandes. Elle permettra ainsi la réponse aux appels à projets visant à étendre les horaires d'ouverture (« Bibliothèques ouvertes + ») ou à améliorer de nombreux autres services. Là encore, Média Normandie jouera un rôle essentiel pour accompagner les personnels des bibliothèques et les aider à mieux accomplir leurs missions d'accueil et d'accompagnement des étudiants.

L'évolution de la société est soumise à une multitude d'enjeux et de défis (déclinés à travers la SRESRI au niveau régional, la SNR au niveau national et les ODD -Objectifs du Développement Durable-au niveau mondial) auxquels l'ESR doit contribuer à trouver des solutions. La ComUE doit œuvrer en concertation avec les établissements membres afin que des enseignements traitant du développement durable soient intégrés dans tous les cursus.

Axe 6 : Renforcer la visibilité académique du site

Le site normand avec tous ses atouts doit faire rêver les jeunes pour y rester ou venir d'autres territoires pour y poursuivre leurs études ou s'y installer. Il doit aussi être un lieu qui attire les jeunes talents pour venir s'y installer et y développer des activités d'enseignement et de recherche. Cette action peut se décliner comme suit :

- faire de la Normandie un lieu d'acquisition des savoirs dans de très bonnes conditions grâce au schéma directeur numérique normand afin de servir de locomotive pour le développement du numérique en Normandie en étroite concertation avec le CRIANN,
- développer l'innovation pédagogique avec l'implémentation renforcée des outils numériques et autres supports appropriés ;
- faire de la Normandie un site d'excellence de recherche et d'innovation pédagogique et technologique en utilisant tous les outils disponibles (AAP & AMI du PIA, ANR, RIN,...)
- rendre la documentation plus accessible aux usagers et aux personnels et faire rayonner la production scientifique et culturelle normande à l'échelle nationale et internationale via l'aboutissement du projet « Presses universitaires normandes (PUN) »;
- développer et promouvoir l'entrepreneuriat étudiant via le PEPITE Normandie avec un maillage territorial affiné et déployer les actions d'intrapreneuriat et accompagner les étudiants dans l'innovation auprès des entreprises ;
- s'occuper de l'insertion professionnelle via l'organisation des salons de stages et d'emplois en collaboration étroite avec les chambres régionales des métiers et de l'industrie ;
- développer des campus éco-responsables où les étudiants sont les principaux acteurs ;

- agir sur la responsabilité sociale à l'échelle du site par le biais d'échanges d'expériences sur les sujets de la société (inclusion, égalité des genres, démarche qualité,...)

Moyens à mettre en œuvre

La réussite de ces stratégies nécessitera la mobilisation de toutes les forces de l'ESR pour

- accélérer la transformation et la consolidation de la ComUE pour atteindre les objectifs à cinq ans ;
- renforcer la crédibilité de la ComUE sur la coordination grâce au développement de l'expertise plus efficace pour satisfaire les attentes des membres et des partenaires ;
- renforcer la coopération avec les collectivités **territoriales** et les milieux socio-économiques pour s'inscrire conjointement dans un schéma de développement territorial.
- améliorer la communication institutionnelle.